

Note d'Alexandre Marc sur les objectifs du congrès de La Haye (Avril 1948)

Légende: En avril 1948, le Français Alexandre Marc, directeur du département institutionnel de l'Union européenne des fédéralistes (UEF), pointe les objectifs et les enjeux principaux du congrès de l'Europe à La Haye auquel il participera en mai en qualité de rapporteur de la commission culturelle.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. AM Alexandre Marc. Articles fédéralistes, AM 170.

Copyright: Tous droits réservés

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_d_alexandre_marc_sur_les_objectifs_du_congres_de_la_haye_avril_1948-fr-3df82f8e-249e-4f84-a756-774059ab4727.html



Date de dernière mise à jour: 24/06/2016

Europe, notre destin

par Alexandre Marc

Sans sacrifier pour autant aux prestiges du journalisme publicitaire, il est permis d'espérer que le congrès de l'Europe (La Haye, du 7 au 10 mai) marquera une date dans l'histoire de notre continent.

Des centaines d'Européens, appartenant à tous les milieux, à toutes les classes, à toutes les confessions et à presque tous les partis politiques (un seul s'étant jusqu'ici abstenu), se réuniront à La Haye afin d'examiner en commun le problème dont dépendent la survivance ou l'effacement de l'Europe : le problème de l'union européenne.

Après avoir été longtemps un simple vœu, considéré comme utopique, après avoir longtemps servi de thème de propagande, l'union européenne est en passe de devenir un sujet d'actualité politique. L'accord des 16 nations, signé à Paris, bien que de nature économique, implique des prolongements dont il serait vain de méconnaître qu'ils s'orientent – sous peine de rester lettre morte – vers la promotion de structures fédéralistes. A la Chambre des Communes, une motion déposée par MM. Mackay (travailliste) et Boothby (conservateur), et concluant non seulement à la nécessité mais à l'urgence d'une organisation fédéraliste de l'Europe, recueille en quelques jours plus de 150 signatures. Une motion analogue est appuyée, à l'Assemblée nationale, par de nombreux députés appartenant au Groupe fédéraliste français. Des initiatives similaires fusent de toutes parts dans différents pays. Les hommes d'État eux-mêmes, sous la pression des événements, sentent le besoin de réagir contre les routines paralysantes et les traditions sclérosées. Si l'opinion publique qui, dans son immense majorité, ne manifeste aucune opposition à l'égard de l'idée fédéraliste, transforme cet acquiescement passif en volonté agissante, la première pierre d'une Fédération européenne pourra être posée, n'en déplaise aux sceptiques, dans un délai de temps que les plus optimistes n'eussent pas osé envisager il y a quelques mois encore.

Le premier objectif que le congrès de l'Europe devra s'efforcer d'atteindre, ce sera de révéler l'opinion publique à elle-même. Que des hommes aussi différents les uns des autres que M. Winston Churchill et M. Léon Jouhaux, que M. Ramadier et M. Van Zeeland, que M. Ignazio Silone et M. Paul Reynaud, viennent affirmer solennellement, à la tribune du congrès, leur « credo » européen, cette quasi-unanimité est faite pour donner à l'opinion publique, encore hésitante, la conscience de sa force et de son pouvoir. Que des conservateurs, des libéraux et des socialistes, des chrétiens et des non-croyants, des industriels et des syndicalistes ouvriers, des techniciens et des universitaires, que tant de choses séparent et souvent opposent à l'intérieur des cadre nationaux, puissent manifester publiquement leur adhésion, non seulement « platonique » mais « militante », à la volonté fédératrice, cette convergence ne prouvera-t-elle pas que la plupart des problèmes, devenus insolubles dans la perspective de la prétendue souveraineté nationale, devront être transposés sur le plan, supranational, de coordination, de solidarité et de véritable union ?

Notons en passant que si, pendant plusieurs mois, la participation des socialistes aux travaux de La Haye a pu paraître incertaine, cela n'est nullement dû à des causes profondes, mais bien à un enchaînement des malentendus. La personnalité exceptionnelle et, au sens propre, excessive de M. Churchill ayant suscité quelques réticences au sein du parti travailliste, celui-ci exprima son intention de ne pas se faire représenter officiellement au congrès. Décision qui donna lieu à des interprétations équivoques : il importe donc de savoir, d'une part, que le Comité international de coordination (dont fait partie le signataire de ces lignes), seul responsable du congrès de l'Europe, n'a jamais invité à La Haye aucun parti en tant que tel ; d'autre part, que de nombreux travaillistes (une cinquantaine, environ, dont trente députés) prendront part, dans les mêmes conditions que les membres de tous les partis, aux travaux du premier congrès européen. Ceci dit, il convient de préciser que l'entreprise de La Haye ne se limite pas à l'ambition de provoquer un sursaut « passionnel », pourtant indispensable, de l'opinion : pour naître, l'Europe fédérée a besoin d'enthousiasme, certes, mais aussi d'idées claires et distinctes.

Depuis des mois, des hommes politiques, des économistes, des juristes et des savants, des penseurs des tous bords et de toutes nuances, ont travaillé avec acharnement – le terme n'est pas exagéré – à la rédaction d'un certain nombre d'avant-projets dont les congressistes seront saisis dès leur arrivée à La Haye.

Après la première séance plénière, trois commissions seront formées (abstraction faite de quelques sous-commissions) : politique, économique et « culturelle ». Chacune de ces commissions, loin d'avoir à commencer *ab ovo*, pourra s'appuyer sur des textes dans lesquels ont été déjà résumés, avec toute l'objectivité dont leurs auteurs ont été capables, les tendances et les aspirations communes, en même temps que les principes fondamentaux de l'Europe unie.

Ces trois commissions seront présidées respectivement par MM. Ramadier, Van Zeeland et Silone. Parmi les rapporteurs, qu'il suffise de relever les noms de MM. Duncan Sandys, Henri Brugmans, René Courtin, de Lord Layton, de MM. Daniel Serruys, Kenneth Lindsay, Robert Aron et Denis de Rougemont, sans préjuger, bien entendu, de la participation aux débats et travaux de mise au point d'un grand nombre de personnalités éminentes et représentatives.

Grâce au travail préalable accompli par les organisateurs du congrès, ce n'est pas faire preuve d'un optimisme excessif que de supposer que les différentes commissions, après des discussions qui ne manqueront pas d'être animées, parviendront à se mettre d'accord, non pas sur des motions « nègre-blanc », mais sur un grand nombre de points précis, où s'inscriront, en termes clairement définis, les nécessités contraignantes et les libres déterminations du fédéralisme européen.

Il est à prévoir que les points ainsi fixés jalonneront le chemin de l'unité : les uns exprimeront des exigences immédiates dont il importerait que l'opinion publique, les parlements et les gouvernements se saisissent sans délai, afin de consolider les premières mesures d'inspiration européenne et d'ouvrir la voie à des réalisations plus efficaces ; d'autres résumeront les méthodes et la procédure dont l'application permettra de franchir rapidement les différentes étapes du « rassemblement européen » ; d'autres enfin, détermineront le but que nous nous proposons d'atteindre et qui ne saurait être autre, est-il utile de rappeler, que l'avènement d'une Fédération européenne, élément constitutif d'une Confédération mondiale.

Dans une Europe tragiquement divisée, à l'image du monde, le rappel de la devise de l'Union européenne des fédéralistes « L'Europe dans un monde uni » paraîtra peut-être singulièrement prétentieux. Il importe pourtant, plus que jamais, de formuler courageusement notre fin ultime, car – pour éviter les risques de déviation ou de trahison – c'est en fonction de cette fin seulement qu'il sera possible d'opérer le choix des moyens.

La tâche du premier congrès de l'Europe sera-t-elle épuisée pour autant ? C'est aux congressistes eux-mêmes qu'il appartiendra de répondre à cette question.

Toutefois, il n'est pas interdit de penser que le congrès de La Haye ne se contentera pas d'alerter l'opinion publique et de déclencher la mobilisation pacifique en faveur de l'Europe unie, de toutes les forces populaires ; qu'il ne limitera même pas ses ambitions à l'établissement d'un programme ; qu'il voudra pousser son effort plus loin encore, au-delà des affirmations spectaculaires et des recommandations « théoriques », aussi importantes, aussi nécessaires, aussi urgentes qu'elles nous paraissent.

S'il devait en être ainsi, le premier congrès de l'Europe aurait sans doute à mettre en train l'œuvre, difficile entre toutes, de l'élaboration institutionnelle, non plus seulement « théoriquement », mais en donnant naissance à des germes d'institutions permanentes. Et la première de ces institutions ne pourrait-elle pas être le « congrès » lui-même, qui – à l'instar de l'organisme portant le même nom, auquel l'Inde doit son émancipation – tendrait à se transformer en instrument de cristallisation des forces vives de notre continent et en organe d'expression de la volonté de salut, de rénovation et d'épanouissement pacifique de l'Europe fédérée ?

Il ne convient pas de s'engager plus avant dans la voie des anticipations hasardeuses. Si au congrès de La Haye s'effectue une prise de conscience où l'Europe puise la certitude d'assumer désormais son destin, malgré tous les obstacles qu'il leur faudra affronter encore, les pionniers du fédéralisme auront le droit de se proclamer satisfaits.